



Délibérations du comité sénatorial permanent des Banques et du commerce

Deuxième session de la trente-cinquième législature, 1996

Président: L'honorable MICHAEL KIRBY



Le mardi 19 mars 1996

Le mardi 26 mars 1996

Fascicule n° 1

Réunion d'organisation et premier fascicule concernant:
Examen de l'état du système financier canadien

Y COMPRIS: LE PREMIER RAPPORT DU COMITÉ

- [Ordre de renvoi](#)
 - [Procès-verbal](#)
 - [Rapport](#)
 - [Témoignages \(108K\)](#)
-

TÉMOINS:

De la Banque du Canada:

M. Gordon Thiessen, gouverneur; et

M. W. Paul Jenkins, sous-gouverneur.

MEMBRES DU COMITÉ

Président: L'honorable Michael Kirby

Vice-président: L'honorable W. David Angus

et

Les honorables sénateurs:

Austin, c.p., *Fairbairn, c.p. (ou Graham), Hervieux-Payette, c.p., Kelleher, c.p., Kenny, Kolber,
*Lynch-Staunton (ou Berntson), Meighen, Perrault, c.p., St. Germain, Simard, Stewart

* Membres d'office

(Quorum 4)

Ottawa, le mardi 26 mars 1996

Le comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 10 heures, pour poursuivre son examen de l'état du système financier canadien.

Le sénateur Michael Kirby (président) occupe le fauteuil.

Le président: Sénateurs, nous tenons aujourd'hui notre rencontre annuelle avec le gouverneur de la Banque du Canada pour discuter de politique macro-économique. Comme d'habitude, cette réunion a lieu à la suite du dépôt du budget.

Monsieur le gouverneur, nous vous remercions d'être venu ce matin. Comme il s'agit de notre troisième rencontre annuelle, vous connaissez la marche à suivre. Vous faites d'abord votre déclaration, après quoi nous discutons des divers sujets que les sénateurs souhaitent aborder avec vous. Vous pourriez peut-être, aux fins du compte rendu, nous présenter votre collègue, M. Jenkins.

M. Gordon G. Thiessen, gouverneur, Banque du Canada: Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis accompagné de Paul Jenkins, sous-gouverneur responsable de l'analyse économique à la Banque du Canada.

Nous sommes heureux que les membres du comité nous aient invités de nouveau cette année à expliquer devant eux la politique monétaire de la Banque du Canada et à donner notre point de vue sur la situation économique et financière actuelle. Nous saisissons l'occasion que nous offre la publication de notre rapport annuel pour rendre compte de la façon dont nous menons la politique monétaire.

[Français]

J'aimerais tout d'abord vous parler de nos objectifs en matière de politique monétaire. Le gouvernement et la Banque du Canada ont convenu que l'inflation devrait être maintenue à l'intérieur d'une fourchette cible de 1 à 3 p. 100, de la fin de 1995 à la fin de 1998. Par ailleurs, ils se sont engagés à fixer, d'ici là, la prochaine fourchette cible qui sera compatible avec la stabilité des prix.

[Traduction]

Je n'insisterai jamais assez sur le fait que la stabilité des prix est un moyen de parvenir à une fin et non une fin en soi. Elle est l'objectif tout désigné de la politique monétaire parce qu'elle contribue à rendre l'économie canadienne plus productive et plus stable.

Comme nous l'avons souligné dans le rapport, la banque a de nouveau atteint ses cibles de maîtrise de l'inflation. Au terme de quatre années de bons résultats à ce chapitre, le Canada est en train d'acquérir une réputation de pays à faible inflation. Je crois que cette réputation a été utile lorsqu'il a fallu faire face aux fluctuations qu'ont connues les places financières internationales, aux inquiétudes soulevées par la situation budgétaire au Canada et à l'incertitude engendrée par la campagne référendaire au Québec.

[Français]

Il est important, lorsqu'on évalue les résultats obtenus sur le front de l'inflation, de considérer la tendance fondamentale de l'inflation plutôt que les mouvements, d'un mois à l'autre, de l'indice des prix à la consommation. Pour mesurer cette tendance, nous utilisons le taux de variation sur 12 mois de l'IPC, hors les composantes volatiles qui sont l'alimentation et l'énergie et hors l'incidence des impôts directs. Cet indicateur révèle que l'inflation a reculé tout au long du second semestre de 1995 et qu'elle se situe maintenant à un 1,6 p. 100, c'est-à-dire dans la moitié inférieure de notre fourchette cible.

[Traduction]

Les cibles de maîtrise de l'inflation que poursuit la politique monétaire jouent en quelque sorte le rôle de stabilisateur automatique au sein de l'économie. Si l'activité croît à un rythme qui ne peut être soutenu et que les prix deviennent donc l'objet de pressions susceptibles de pousser l'inflation au-delà de la limite supérieure de la fourchette visée, la banque resserrera les conditions monétaires pour freiner l'expansion économique et atténuer les pressions sur les prix. Parallèlement, si l'économie piétine et que par conséquent l'inflation a tendance à ralentir et risque de franchir la ligne inférieure de la fourchette cible, la banque assouplira les conditions monétaires afin de relancer l'activité.

Conformément à cette approche, la banque a fait en sorte, depuis l'automne, que les taux d'intérêt à court terme reculent au Canada. Notre plus récente intervention, effectuée la semaine dernière, a été d'abaisser d'un quart de point de pourcentage notre

taux officiel d'escompte ainsi que notre fourchette opérationnelle pour le taux du financement à un jour. Le taux d'escompte est maintenant de 5 1/4 p. cent, tandis que la fourchette opérationnelle pour le taux de financement à un jour se situe entre 4 3/4 et 5 1/4 p. 100.

L'économie canadienne a éprouvé des difficultés pendant la majeure partie de 1995 étant donné le ralentissement de l'économie américaine, et les Canadiens ont dû faire face à la forte remontée des taux d'intérêt en début d'année provoquée par la crise monétaire mexicaine et la nervosité qu'imprimait au marché la situation des finances publiques canadiennes. L'année 1996 s'annonce meilleure. L'économie américaine semble croître à un rythme soutenable s'accompagnant d'un bas taux d'inflation, et la détente des conditions monétaires au Canada devrait grandement renforcer l'activité économique.

[Français]

Toutefois, la confiance des ménages canadiens à l'égard de l'économie, demeure fragile. À cet égard-là, la hausse récente des taux des prêts hypothécaire n'aura guère aidé. Cette hausse tient aux pressions que les marchés financiers américains ont fait subir aux taux de rendement des obligations canadiennes à la suite de la publication des données témoignant de la vigueur de l'activité économique chez nos voisins du Sud. Il est inévitable que nous fassions l'objet de chocs externes de cette nature de temps à autre. Mais, cette fois, la réaction sur les marchés intérieurs a été plus modérée qu'elle ne l'avait été récemment; en effet, le dollar canadien est resté ferme. Les écarts entre les rendements des obligations à long terme américaines ont eu tendance à se rétrécir et les conditions sur les marchés monétaires sont demeurées propices à une intervention de la Banque du Canada, visant un repli des taux d'intérêts à court terme.

[Traduction]

Je crois que l'amélioration de notre situation budgétaire au cours des deux ou trois dernières années et nos bons résultats sur le plan de l'inflation ont contribué de façon notable à cette stabilité accrue sur le marché. J'espère que l'amenuisement des écarts entre les taux d'intérêt à moyen et à long terme se poursuivra au cours de l'année.

Le secteur canadien des exportations a été vigoureux et devrait le demeurer. Les gains encourageants qui ont été réalisés récemment au chapitre de l'économie témoignent de ce dynamisme. De meilleures perspectives

d'emploi et une plus grande stabilité sur les marchés financiers devraient contribuer à renforcer la confiance des ménages et favoriser ainsi une reprise de l'activité sur le marché du logement et un redressement des dépenses de consommation au cours de l'année qui vient.

[Français]

Finalement, j'aimerais également attirer votre attention sur les renseignements fournis dans le rapport annuel au sujet des autres activités menées par la banque. Comme beaucoup d'institutions publiques, la banque a entrepris une revue en profondeur de ses activités et met en oeuvre des mesures qui visent à accroître l'efficacité de ses opérations et à abaisser ses coûts.

[Traduction]

Monsieur le président, voilà qui termine ma déclaration. Mon collègue et moi sommes maintenant prêts à répondre à vos questions.